

La grande colère de l'école catholique

Le volet « bâtiments scolaires » du plan de relance de l'Union européenne se trouve au centre d'un important différend qui oppose l'enseignement catholique et les autorités publiques. Le premier cité lance une grande offensive, invitant toutes ses forces vives à « inonder » les responsables politiques (ministre, bourgmestre, député...) d'une lettre « prête à l'emploi » détaillant ses revendications.

DÉCISION DÉSÉQUILIBRÉE

« L'autorité publique pense pouvoir imposer un régime d'exemplarité énergétique à l'ensemble des bâtiments qui remplissent une fonction d'enseignement, tout en ne prenant réellement en charge le financement de cette politique que pour les seuls bâtiments du réseau d'établissements organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (WBE) », lance Étienne Michel, le di-

recteur général du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) qui ne comprend pas ce qui a pu conduire à une décision aussi déséquilibrée. « L'urgence est réelle puisque la Région wallonne a pris l'option d'imposer le principe de la neutralité carbone des bâtiments pour 2035 (2040 pour la Région de Bruxelles-Capitale). »

Le Segec sort sa calculatrice : « Concrètement, la décision actuelle du gouvernement de la Fédération conduirait à doter les écoles du réseau WBE d'un montant moyen de 1.150 € par élève, contre 199 € pour l'enseignement des communes et des provinces et 111 € dans le libre. Une école fondamentale de taille moyenne (200 élèves) percevrait donc de l'ordre de 230.000 € si elle est organisée par WBE, 40.000 € si elle est organisée par une commune ou une province et 22.000 € si elle est organi-



sée par un pouvoir organisateur du libre. »

Bref, le Segec dénonce une décision qui est « la plus défavorable depuis plus de trente ans et s'écarte pour des raisons incompréhensibles de la clé de répartition en vigueur depuis les années 1990 pour ce type de travaux. »

Vu l'importance des enjeux à court et à long terme, le conseil d'administration du Segec, le Collège des directeurs du fondamental, la Fédération des associations de directeurs du secondaire, ainsi que l'or-

ganisation représentative des parents et associations de parents (UFAPEC) ont uni leurs efforts « en vue d'infléchir des décisions qui, dans leur état actuel, s'annoncent préjudiciables aux établissements de l'enseignement subventionné et, en particulier, de l'enseignement catholique ».

C'EST QUOI ÊTRE ÉQUITABLE ?

D'où l'invitation à inonder les responsables de la « lettre-type » que le monde de l'enseignement catholique a préparée et qui insiste sur « l'incompréhension totale quant à la répartition du plan de relance entre les réseaux. »

Tout cela a des relents de guerre scolaire. Ce dont le ministre PS Frédéric Daerden (en charge des bâtiments scolaires) ne veut pas entendre parler. Sur ce dossier-ci, il a déjà dit « qu'un enfant est un enfant, mais 1 euro n'est pas 1 euro : mon grand chantier des bâtiments scolaires s'intéresse à tous les réseaux, même privés. Mais être équitable, c'est donner en fonction des besoins de chacun et des spécificités. » ●